



INTERPOL

FICHE PRATIQUE

Bases de données

Le succès des enquêtes policières internationales dépend de la disponibilité de données mondiales à jour. INTERPOL facilite l'échange d'informations au niveau mondial en assurant la gestion de toute une série de bases de données criminelles grâce auxquelles la communauté mondiale des services chargés de l'application de la loi peut opérer des rapprochements entre des éléments n'ayant en apparence aucun lien entre eux, ce qui facilite les enquêtes et renforce la coopération policière internationale.

► L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS AU NIVEAU MONDIAL

INTERPOL offre à ses pays membres la possibilité d'accéder directement et instantanément à toute une série de bases de données contenant des millions d'enregistrements relatifs à des empreintes digitales, à des profils génétiques, à des véhicules volés, à des armes à feu et à des documents de voyage volés ou perdus. Ces bases de données qui permettent le partage des informations transmises chaque jour par les pays membres, ont en commun les caractéristiques suivantes :

- Partage des informations via le système de communication policière sécurisée I-24/7 ;
- Respect des normes internationales ;
- Fondement juridique ;
- Technologie de pointe ;
- Dispositifs de sécurité intégrés ;
- Flexibilité et possibilités de personnalisation.

Toutes les bases de données, à l'exception de celle sur l'exploitation sexuelle des enfants, sont accessibles à partir du Tableau de bord I-24/7, un portail Internet à accès restreint. INTERPOL continue à ouvrir l'accès à ses ressources au-delà de ses Bureaux centraux nationaux (B.C.N.), aux fonctionnaires chargés de l'application de la loi de première ligne tels que ceux de la police des frontières des pays membres, afin qu'ils puissent consulter les bases de données sur les personnes recherchées, les documents de voyage volés et perdus, et les véhicules volés. Il est possible de lancer une même recherche simultanément dans une base de données nationale et dans une base de données d'INTERPOL, et d'obtenir des réponses des deux en quelques secondes.

► PRINCIPALES BASES DE DONNÉES

- **Données nominatives** – Cette base contient plus de 225 346 enregistrements sur des malfaiteurs internationaux connus des services de police, sur des personnes disparues et sur des cadavres, avec antécédents judiciaires, photographies, empreintes digitales, etc.
- **Profils génétiques** – Cette base de données contient près de 226 000 profils provenant de 87 pays. Les profils génétiques, qui sont des ensembles codés numériquement de marqueurs génétiques propres à chaque individu, peuvent aider à élucider des affaires et à identifier des personnes disparues et des cadavres.

Bases de données

- **Empreintes digitales** – INTERPOL gère un système de comparaison/reconnaissance automatisées d’empreintes digitales (AFIS) contenant plus de 220 000 fiches décadactylaires et plus de 17 000 traces latentes relevées sur les scènes de crime, transmises par les pays membres soit par la voie électronique, soit par courrier.
- **Images d’abus pédosexuels** – 21 458 victimes et 9 698 auteurs d’abus ont été identifiés par des enquêteurs à l’aide de la Base de données internationale sur l’exploitation sexuelle des enfants (ICSE).
- **Documents de voyage volés et perdus** – Cette base de données contient des informations sur plus de 89 millions de documents de voyage déclarés perdus ou volés par 179 pays. Elle permet aux Bureaux centraux nationaux INTERPOL et à d’autres services autorisés (comme par exemple les services d’immigration et la police des frontières) de vérifier la validité d’un document de voyage suspect en quelques secondes.
- **Documents administratifs volés** – Cette base de données contient des informations sur près de 1,6 million de documents officiels servant à identifier des objets, comme par exemple les documents d’immatriculation des véhicules et les certificats de dédouanement utilisés pour l’import/export.
- **Véhicules volés** – Cette base de données contient des éléments d’identification détaillés concernant quelque 7,4 millions de véhicules déclarés volés partout dans le monde. En 2019, près de 210 000 véhicules volés ont été identifiés grâce à cette base de données.
- **Œuvres d’art volées** – Cette base de données permet aux pays membres d’effectuer des recherches sur plus de 52 000 œuvres d’art et biens culturels déclarés volés par les 134 pays participants.
- **Combattants terroristes étrangers** – Cette base de données d’analyse a été créée en août 2015 avec les profils de plus de 53 000 combattants terroristes étrangers suspectés. Des informations nominatives ont été communiquées par 77 pays.
- **Armes à feu** – Le Système INTERPOL de gestion des données sur les armes illicites et du traçage des armes (iARMS) fournit aux services chargés de l’application de la loi du monde entier une plateforme centralisée pour signaler, lancer des requêtes, et tracer des armes à feu perdues, volées, ayant fait l’objet d’un trafic ou de contrebande. Il contient plus de 1,4 million de fichiers enregistrés par 87 pays.



► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.
Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**



Le Tableau de référence INTERPOL des armes à feu (IFRT) permet aux enquêteurs d’identifier correctement une arme à feu ayant servi à commettre une infraction. Il contient plus de 164 000 références d’armes à feu et 51 500 images de grande qualité. Le Réseau d’information balistique d’INTERPOL (IBIN) est la seule plateforme à grande échelle pour le partage et la comparaison au plan international de données balistiques. Il contient plus de 1,3 million de fichiers communiqués par les 29 pays participants.

Tous les chiffres indiqués sont au 31 décembre 2019.